

mardi 3 mars 2009

Intersyndicale : CGT – FO – CFDT – CFTC

Information sur le plan social en cours

L'intersyndicale réaffirme sa volonté d'éviter tout licenciement sec.

Afin d'atteindre cet objectif il est indispensable que le plan d'incitation aux départs soit suffisamment attractif pour drainer un fort volume de départs volontaires. Dans cet état d'esprit, nous avons établi, en concertation avec les travailleurs en lutte, les revendications suivantes :

- Aide au départ des salariés âgés (plus de 57 ans)
- Indemnité de licenciement dans le cadre des départs volontaires :
3 mois de salaire par année d'ancienneté + 2/15^{ème} de mois au-delà de 10 ans avec un plancher minimum de 30 000 € sans pour cela avoir un projet précis.
Ces deux premiers points seront soumis à l'acceptation de la Direction Départementale du Travail. Nous attendons la confirmation d'un rendez-vous.
- Engagement de la corporation à ne pas délocaliser les produits que nous fabriquons (sur une durée supérieure à 5 ans)

Nous sommes intervenus ce matin auprès de la Direction sur les sujets suivants :

- le paiement de la journée de lundi : la Direction n'y est pas favorable pour le moment, nous n'hésiterons pas à la relancer ultérieurement.
- Paiement du début de poste de mardi matin : la Direction a accepté de le payer.
- Concernant la prime d'intéressement : un courrier va être envoyé à l'ensemble des salariés d'ici la fin de la semaine pour qu'ils choisissent entre le placement dans le PEE ou le paiement concernant l'acompte de 500 € (c'est la procédure normale).
Le versement de cet acompte sera versé début avril, le solde de cette prime étant soumis à une décision du tribunal en juin 2009.

Une délégation de l'intersyndicale, accompagnée d'élus de l'agglomération grenobloise, a été reçue mardi matin à Paris par le Directeur du Cabinet de la Ministre de l'Économie Mme LAGARDE Christine.

Un compte rendu détaillé vous sera prochainement diffusé.

De nombreuses autres informations vous seront communiquées au fur et à mesure de l'état d'avancement des négociations.

Un espace Internet est désormais disponible sur le site du comité d'Entreprise Caterpillar. Le site : www.comitecat.com

Une délégation de l'intersyndicale, représentant l'ensemble du Personnel de Caterpillar, se rendra devant le MEDEF ce jeudi 5 mars.